

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 20 août 2021

Présents : Pascale MONAT, Isabelle LUGNE, Christian GEORGES, Louis CANUT, Patrice PERRET, Bernard GARDETTE, Christine CANUT, Cindy FAURE, Gérard SAVATIER, Hubert PONCET

Absente excusée : Sylvie VITRANT

Secrétaire de séance : Louis CANUT

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance selon l'ordre du jour adressé le 13 août 2021 par voie électronique.

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 25 juin 2021,

1. Embauche d'un contrat CUI,
2. Signature d'une convention avec Pôle Emploi PEC (Parcours Emploi Compétences),
3. Décision modificative Assainissement pour redevance modernisation des réseaux de collecte 2020,
4. Aménagement des Abords de la Boulangerie et de l'entrée du Bourg - Estimation AVP,
5. Travaux en cours,
6. Questions diverses

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 25 juin 2021

Il est approuvé à l'unanimité.

1. Embauche d'un agent municipal en contrat aidé :

Madame le Maire, en raison des projets communaux 2021/2022, présente son intention de recruter un agent communal. Cette proposition pourrait couvrir une période de 6 mois. Elle explique que la commune pourra bénéficier d'une aide à l'embauche d'un salarié en contrat unique d'insertion (CUI) dans le cadre du parcours emploi compétences (PEC).

Une candidature a été retenue, le conseil municipal approuve cette embauche. Un contrat de 6 mois sera donc établi avec l'agent, pour 20 heures par semaine à partir du lundi 23 août, jusqu'au 22 février 2022.

Hubert Poncet et Christian Georges encadreront l'agent, il devra effectuer une formation pendant cette période. Un stage soit en électricité, soit en soudure, devra être effectué auprès d'un professionnel du secteur.

La priorité de ses tâches étant le nettoyage et le désherbage du cimetière. Compte tenues des compétences de l'agent, divers travaux de petite menuiserie, peinture lui seront demandés.

2. Signature d'une convention avec Pôle Emploi PEC (Parcours Emploi Compétences) :

La commune et l'agent signe une convention avec Pôle Emploi afin d'obtenir une aide concernant l'embauche de l'agent en contrat unique d'insertion (CUI).

3. Décision modificative Assainissement pour redevance modernisation des réseaux de collecte 2020 :

Madame le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à une Décision modificative concernant le budget assainissement. En effet, le compte 706129 Redevance à l'agence de l'eau pour modernisation des réseaux de collecte avait été provisionné à hauteur de 350€. Cependant, la facture de l'agence de l'eau s'élève à 371€.

Madame le Maire propose de réaliser la DM suivante :

- Compte 627 (Frais bancaire) = -21€
- Compte 706129 Redevance... = +21€

Le Conseil approuve à l'unanimité cette décision.

4. Aménagement des Abords de la Boulangerie et de l'entrée du Bourg - Estimation AVP :

Madame le Maire présente l'avant-projet de l'aménagement des abords de la boulangerie et de l'entrée du Bourg (jardin partagé) réalisé par le Bureau d'Etudes Réalités. Elle présente le DQE (Détail Quantitatif et Estimatif) d'un montant total estimé à 35 090€ H.T. avec 2 options possibles et montre les plans.
Le Conseil Municipal approuve l'ensemble du projet.

5. Travaux en cours :

Aire de sport :

- autour du décapark : entreprise Dessertines pour terminer de peindre la piste.
- bac de réception : prévoir un entourage bois pour maintenir les graviers
- filet abîmé : nous n'envisageons pas un acte malveillant plutôt un défaut ou une ouverture de son emballage avec un objet style cutter? A voir avec l'entreprise ESA à réception des travaux.

Cimetière :

- mur : entreprise Jacquet planning ?
- reprise des concessions à débiter rapidement
- plaques de columbarium à commander et faire poser (prévenir les familles concernées déjà concessionnaires)
- tombes délabrées revoir concessionnaires
- afficher RI et tarifs au cimetière

Fleurissement :

- arbustes morts sur le sentier de la MARPA les remplacer
- prévoir une réunion du Comité Consultatif pour plantations

Local Jeunes :

- participation à la semaine bleue appeler le Centre de Loisirs de St Just en Chevalet
- terminer l'aménagement de l'évier cuisine

Fêtes et cérémonies :

- au prochain CM délibération pour l'appellation du jardin partagé en lien avec St Just en Chevalet le 8 mai 2022

Salle des fêtes :

- rangement du matériel vidéo – anti vol vidéo projecteur
- nettoyage de la salle à revoir compte tenu de la crise sanitaire et de la tarification du nettoyage. Voir matériel à disposition de l'agent municipal, envisager l'achat d'un aspirateur et ou d'une petite laveuse.
- anticiper les dates de réservation de la salle connues à l'avance, les bloquer.

Hébergement les Fontanettes :

- communiquer pour étendre les possibilités de location (plaquette)
- voir le problème des rebords de fenêtres sous les nids d'hirondelles planchettes de réception des fientes ?
- poursuivre l'aménagement pour le rendre plus « cosy »

Communication :

- plan de la Marpa et de l'hébergement municipal Les Fontanettes (voir avec l'architecte) signifier plus clairement l'entrée.
- plaquette Les Fontanettes
- lettre d'info
- voir la réservation de la salle des fêtes sur le site, elle ne peut être louée que pour un week-end complet. Anticiper à l'année les fêtes et événements, bloquer les dates : hésitations pour la fête cette année report d'une semaine compte tenu de l'activité prévue par les Diatoniques.

6. Questions diverses :

- devis auprès de différents prestataires, haies sur terrains agricoles, bordures voies communales
- devis pour curage des fossés

Pré-étude gratuite du Siel (Gérard Savatier)

Possibilité de demander une étude gratuite du Siel pour la pose de panneaux photo-voltaïques sur nos équipements publics – Gérard prend ce dossier en charge.

CCAS réunion à prévoir pour la semaine bleue

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h30.

Tous les Conseils municipaux sont consultables sur le site de la commune : saintromaindurfe.fr

Madame le Maire
Pascale MONAT



Le secrétaire de séance
Louis CANUT

